

COLLECTIVITE EMPLOYEUR: Mairie du Fontanil-Cornillon

Nature du contrat : Loi du 26/01/1984 – modifiée 3-1 remplacement agent
Famille de métiers : **Agent de manutention en collectivité**
Intitulé du poste : Agent polyvalent en collectivité
Durée du contrat : 1 mois renouvelable
Horaire de travail : Du lundi au Vendredi : de 8h à 12h et 13h30 à 16h30
Durée du travail : 35h - Temps complet

Présentation de l'environnement :

Avec 2 800 habitants, la commune du Fontanil-Cornillon bénéficie d'un cadre privilégié, à l'entrée nord de la métropole grenobloise, desservie par la ligne E du tramway.

La commune dispose d'équipements et d'espaces publics de grande qualité, récompensée notamment par trois fleurs « villes et villages fleuris ».

Les équipements publics sont nombreux et d'une grande variété : près de 15 Etablissements recevant du public – Mairie – Ecole maternelle – Ecole primaire – Ecole de musique – Médiathèque – Salle de spectacles – plusieurs salles de festivités – Plusieurs équipements sportifs – MJC pour une superficie totale de près de 10 600 M².

Présentation du poste créé :

Le poste proposé : **Adjoint technique territorial polyvalent en collectivité**

A temps complet – 35h hebdomadaire.

Missions principales:

Préparation des manifestations communales et associatives avec manutention.

Entretien courant et travaux en régie dans les bâtiments communaux : réparations diverses, électricité, plomberie.

Suivi de travaux d'entretien en cas d'intervention d'entreprises.

Entretien des véhicules communaux

Polyvalence indispensable en fonction des tâches saisonnières et des besoins :

Participation aux autres missions du service : entretien des espaces verts et des massifs fleuris

Connaissances et qualités requises :

Connaissances dans les divers métiers liés à l'entretien des bâtiments : électricité, plomberie.

Capacité d'analyse d'un problème technique avec propositions de solutions adaptées : (gestion directe, appel à une entreprise).

Capacité à travailler en autonomie ou en équipe (coordination.)

Respect des consignes de travail, polyvalence, prise d'initiative, organisation.

Rigueur, assiduité, ponctualité.

Règles d'hygiène et de sécurité : tenue de travail (vêtements, chaussures, matériel de protection), hygiène.

Qualité du langage correcte et adapté (règles de politesse)

Habilitation électrique appréciée.

CAP électricité, plomberie ou autres apprécié

Candidature : Lettre de motivation + CV

Par courrier : M. le Maire du Fontanil-Cornillon

Mairie du Fontanil-Cornillon 2 rue Fétola 38120 Fontanil Cornillon

Par mail : rferrara@ville-fontanil.fr Tél renseignements : 04 76 56 56 48